



## Légende du PAG en vigueur

[Symbol: Parcadastral parcel]	Parcelle cadastrale / immeuble (1)
[Symbol: Construction in progress]	Parcelle / immeuble en réalisation (2)
[Symbol: Land-use degree]	Délimitation du degré d'utilisation du sol

## Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1
HAB-2	Zone d'habitation 2
HAB-2-s	Zone d'habitation 2 destinée à des logements pour séniors
MIX-u	Zone mixte urbaine
MIX-v	Zone mixte villageoise
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics
BEP-pa	Zone de bâtiments et d'équipements publics - pavillon
GARE	Zone de gares ferroviaires et routières
REC-ep	Zone de sport et de loisir - espace public
REC-dc	Zone de sport et de loisir - dressage pour chien

## PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Désignation de la ou des zones	
COS	max. CUS	max. min.
CSS	max. DL	max. min.

## Modification ponctuelle

[Symbol: White box]	Délimitation du degré d'utilisation du sol
[Symbol: Red box]	Zone mixte urbaine
[Symbol: Blue box]	Zone de bâtiments et d'équipements publics
[Symbol: Yellow box]	PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur
[Symbol: Purple box]	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Réf. communale : PAG 2018-24

Le présent document fait partie de la saisine du Conseil Communal du 28.11.2025



## Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

[Symbol: Dashed red box]	à l'aménagement du territoire Plans directeurs sectoriels - PDS (6)
[Symbol: Dashed blue box]	PDS Paysages (PSP): Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP) - Coupe verte (CV) - Zone verte interurbaine (ZVI)
[Symbol: Dashed green box]	PDS Transports (PST): Coulis / bus - piste cyclable
[Symbol: Dashed purple box]	PDS Zones d'activités économiques (PSZAE): Zone d'activités économiques nationale existante - projetée Zone d'activités économiques régionale existante - projetée
[Symbol: Dashed grey box]	à la protection des sites et monuments nationaux

[Symbol: Green dashed box]	à la protection de la nature et des ressources naturelles Zone protégée d'intérêt national - RGD (7) Zone centrale / zone tampon
[Symbol: Green dashed box]	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Habitats (9)
[Symbol: Green dashed box]	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de protection oiseaux (9)

## Indications complémentaires (à titre indicatif)

[Symbol: Archaeological vestiges]	Habitats d'espèces protégées Art 17+21 (relevé non exhaustif) (11)
[Symbol: Lines]	Lignes ferroviaires (3)
[Symbol: Conductors]	Conduites électriques aériennes (3)
[Symbol: Circulation]	Circulation et stationnement
[Symbol: Watercourse]	Cours d'eau / Eaux stagnantes (3)
[Symbol: Shared paths]	Tracé réservé aux transports en commun - BHNS, Bus, tram et autres

- (1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2018  
 Territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette. © Ville d'Esch-sur-Alzette • Service Géomatique  
 (2) Mise à jour, AC Sanem et Z+B  
 (3) Base de Données Topo-Cartographiques (BD-L-TC) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2008  
 les forêts ont été partiellement adaptées par Zeyen+Baumann  
 (4) Inventaire patrimonial bâti, Zeyen+Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, 28 janvier 2014  
 (5) MDDI - Environnement; Cartographie du Bruit, 2011 / Route principale et Rail (DEN)  
 (6) Règlements grand-ducaux du 10 février 2021 rendant obligatoire les plans directeurs sectoriels « paysages », « transports », « zones d'activités »  
 (7) MDDI - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature, 2017  
 ZPIN déclarées / Zones protégées d'intérêt national / réserves naturelles et réserves forestières intégrales  
 (8) MDDI - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature, 2017  
 ZPIN à déclarer / Zones proposées par le 2ème Plan national pour la Protection de la Nature (PNPN) de 2017  
 (9) MDDI - Environnement, Zones Mémorial B - No 35 du 19 mai 2009, complété par le Service des Sites et Monuments Nationaux, état du 10 janvier 2018  
 (10) Sites et Monuments Nationaux (Mémorial B - No 35 du 19 mai 2009), complété par le Service des Sites et Monuments Nationaux, état du 10 janvier 2018  
 (11) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et/ou de l'article 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles  
 (12) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA - 13.10.2015  
 (13) ITM, 07.02.2018  
 (14) Schroeder & Associés, projets état 05.02.2018